

Bernard De Vos

“ON CONDAMNE CERTAINS ENFANTS À DEVENIR DES HANDICAPÉS MENTAUX...”

Le très médiatique délégué général aux droits de l'enfant pointe un nouveau dysfonctionnement social: le renvoi systématique dans l'enseignement spécialisé d'enfants n'ayant rien à y faire. Pour lui, la société est souvent coupable et les jeunes, victimes. Trop facile? →

Trafics d'enfants, jungle de Calais, mineurs migrants non accompagnés, radicalisation, dangers d'Internet, "boîte à bébé" installée à Evere d'ici à la fin du mois pour y abandonner anonymement des nourrissons... Bernard De Vos est de tous les combats. Le plus récent concerne cette inquiétante tendance, en Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant l'enseignement spécialisé, à l'inverse de ce qui se passe partout ailleurs en Europe.

▣ Cette tendance que vous dénoncez est-elle le signe d'une dégradation du patrimoine intellectuel de la population?

BERNARD DE VOS - Je tiens d'abord à préciser que la qualité de l'enseignement spécialisé et celle du personnel qui y travaille ne sont pas en cause dans mon propos... L'enseignement spécialisé, lorsqu'il s'adresse à des enfants qui en ont effectivement besoin, est de qualité. On peut toujours dire qu'on peut faire mieux, mais c'est globalement un bon enseignement. Ceci étant dit, reste ce souci: on continue à utiliser cet enseignement comme une voie de relégation. Avec les meilleures intentions du monde puis-

qu'on n'arrive pas là tout seul: il y a des centres PMS et des médecins qui estiment que tel ou tel enfant a besoin d'aller dans un centre spécialisé... Ces gens-là sont de bonne foi, évidemment. Le problème se situe dans le critère principal retenu pour effectuer cette sélection: le Q.I. Or, celui-ci ne mesure - et encore - qu'une forme d'intelligence et ne rend absolument pas compte de l'ensemble des capacités de quelqu'un. Et mécaniquement, on se retrouve dans l'enseignement spécialisé...

❑ Vous avez des exemples?

B.D.V. - Il y a des milieux où le concept même d'école n'existe pas. D'autres où l'enfant n'a pas accès à la langue pratiquée à l'école... Les Centres P.M.S. se disent, de bonne foi, que ces populations d'élèves se feront broyer dans l'enseignement général et les envoient donc dans le spécialisé où les classes sont plus petites.

❑ Et donc...

B.D.V. - Eh bien, les chiffres de l'enseignement spécialisé sont dramatiques: il y a moins de 200 élèves par an qui présentent le C.E.B., le Certificat d'études de base, et encore moins qui le réussissent... Donc, des enfants qui ne souffrent pas de véritables handicaps n'arrivent pas à sortir de l'enseignement spécialisé au terme des études primaires et se retrouvent après dans l'enseignement secondaire dans la catégorie 1, celle des handicapés mentaux légers... C'est complètement abject: on condamne certains enfants à devenir des handicapés mentaux...

❑ Cela doit faire de sacrés dégâts au sein de la famille...

B.D.V. - Oui, les parents doivent donner leur autorisation, mais les techniques pour les convaincre sont cousues de fil blanc. On aura donc, en plus, une culpabilité familiale d'avoir creusé le sillon du fossé en quelque sorte...

❑ Et ce phénomène est spécifique à la Fédération Wallonie-Bruxelles?

B.D.V. - J'étais à Vilnius, en Lituanie, à une conférence sur cette problématique. Notre fédération trônait au sommet des plus mauvais élèves de l'Union européenne et je me demande même si, en la matière, nous ne sommes pas les plus mauvais du monde. Les Nations unies nous décrivent comme étant la seule entité régionale où la population d'élèves de l'enseignement spécialisé augmente...

❑ On a une idée de la proportion des élèves fréquentant

l'enseignement spécialisé n'ayant rien à y faire?

B.D.V. - Non, mais on a des chiffres tout à fait clairs sur le pourcentage d'enfants issus de milieux socioéconomiques faibles présents dans l'enseignement spécialisé et il est énorme par rapport à celui des enfants issus de quartiers plus privilégiés: c'est de l'ordre de quatre fois plus. C'est une indication incontestable, à moins que l'on considère que la pauvreté rend génétiquement con...

❑ Sait-on ce que deviennent, une fois adultes, les élèves fréquentant l'enseignement spécialisé?

B.D.V. - À ma connaissance, aucune étude n'a été faite sur, par exemple, la proportion de ceux-ci qu'on retrouve au chômage ou émargeant au CPAS, mais il ne fait aucun doute qu'elle est importante, de même qu'il ne fait aucun doute que le décrochage scolaire est très courant parmi eux et qu'il y a une corrélation entre le décrochage scolaire et le fait de se retrouver en prison.

❑ Donc, on créerait les conditions qui permettent aux plus pauvres de perpétuer leur condition de pauvres de génération en génération?

B.D.V. - Absolument. On bétonne un déterminisme social. On condamne des gens qui eux-mêmes condamneront leurs enfants.

**"CONSIDÈRE-T-ON CHEZ NOUS
QUE LA PAUVRETÉ REND
GÉNÉTIQUEMENT CON?"**

❑ Que faudrait-il faire, plutôt?

B.D.V. - Faire comme les autres pays, ou les autres régions: privilégier la logique intégrée ou inclusive. C'est-à-dire organiser un enseignement général et y inclure les différences avec des renforts d'éducation pour celles-ci. C'est parfaitement possible. Si vous prenez la région ger-

manophone, un enfant sur deux devant bénéficier d'un "enseignement spécialisé" est pris en charge par l'enseignement général auquel on donne des renforts spécifiques. En Flandre, c'est un sur quatre. En Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est... 6%! Je ne veux pas jeter l'opprobre sur les professionnels, ce n'est pas une question de personnel, c'est une question de système. On peut le changer, il suffit de le vouloir.

☑ Quel est le problème le plus sérieux que notre jeunesse doit affronter actuellement?

B.D.V. - D'abord, il n'y a pas "une jeunesse": le gamin, celui qui "tient les murs" de Molenbeek, n'a rien en commun avec celui qui vient d'un quartier plus favorisé. C'est une première difficulté. Mais un phénomène semblable touche ces deux catégories, même de façon différente: l'ennui. Vous savez, on "occupe" les enfants de la crèche pour éviter qu'ils ne se chamaillent, les pensionnaires de maison de retraite pour que le temps ne paraisse pas trop long, les détenus dans les prisons pour éviter qu'ils ne se révoltent. L'ennui d'un gamin d'Uccle est complémentaire d'un tas d'activités: sportives, culturelles, sociales, familiales... L'ennui d'un gamin de Molenbeek, ce n'est pas "complémentaire", c'est le principal, voire le tout. Donc, pour "s'occuper", les enfants, les adolescents occupent l'espace public. Et cette occupation fait naître le "sentiment d'insécurité". Auquel répond une politique sécuritaire qui cadenasse cet espace public par du personnel policier ou militaire et qui dès lors soit expulse ces jeunes des lieux publics, soit les paralyse dedans. En gros, on a d'un côté un package "sport/culture/loisirs/amis/famille" et de l'autre, un package "police/armée/éventuellement un match de basket sous surveillance". Comme si une jeunesse était "utile" à la société et l'autre était sacrificable. Ce problème "d'ennui" va de pair avec un autre phénomène: la partition de plus en plus forte de notre société. Ainsi, certains milieux ont accès à certaines universités étrangères "qu'il faut fréquenter" parce qu'elles dispensent les formations permettant de pratiquer les métiers de demain. Tandis que dans d'autres milieux, on enverra son rejeton étudier des matières dont les applications n'existent déjà plus...

✘ Gauthier De Bock

“BERNARD DE VOS EXCUSE TROP FACILEMENT CERTAINS JEUNES”

Françoise Bertieaux, chef de croupe MR au Parlement de la FWB, reproche au délégué général une vision parfois manichéenne.

Bernard De Vos a donné il y a quelques mois une interview sur RTL dans laquelle il expliquait ce que *“la stigmatisation et la victimisation importantes”* subies par les jeunes issus de l’immigration pouvaient pousser certains jeunes à rejoindre des mouvements terroristes. Une explication que l’élue libérale n’avait pas vraiment appréciée. *“Il en était presque venu à les excuser. La fonction de délégué général aux droits de l’enfant est une institution. Je trouvais malsain qu’une institution, incarnée en l’occurrence par Bernard De Vos, en vienne à trouver des excuses à des comportements terroristes. J’ai cependant beaucoup de respect pour Bernard De Vos et l’institution qu’il incarne et je n’irais certainement pas jusqu’à dire qu’il remplit mal sa fonction. C’est un homme qui accepte le débat, qui n’est pas sectaire. Et quand je ne suis pas d’accord avec lui, je le lui dis. Fondamentalement, nos points de divergence tournent autour de deux thèmes. D’abord, je trouve que la “société” est un coupable facile pour excuser le comportement de certains jeunes; le rôle principal de la formation d’un jeune, ce n’est pas la “société”, c’est à la famille qu’il revient. C’est à la famille de guider, de normer, de mettre des limites. Ensuite, Bernard De Vos est le délégué général aux droits de l’enfant. De tous les enfants, pas uniquement de ceux habitant Molenbeek. Un enfant “favorisé” peut, lui aussi, être maltraité...”*